

I - De la question initiale à la DÉMARCHE

Rechercher un "effet miroir". Valider la juste formulation des attendus, du problème posé. Poser les jalons d'une démarche de travail collectif.

1. Question initiale : *"De la Place aux places..."*

2. Première séance de travail Conseil/CAUE: 7/01/2002

- Rapport d'étape : Lecture des enjeux par le CAUE : FICHES 1

Notes:

Phase de réflexion

Première phase : clarifier la question initiale :

Dans le cadre du projet d'aménagement ponctuel, mettre en place un groupe de réflexion et de travail, ouvert et évolutif (élus, techniciens, habitants, conseils...).

Dégager les objectifs généraux, la méthode et les modes de fonctionnement futurs de ce groupe de travail.

II - Vers un DIAGNOSTIC PARTAGÉ

1. Mettre en place un Comité de réflexion

- Identifier les partenaires à impliquer ou associer, selon les enjeux posés : Maire, élus, techniciens, professionnels, etc.

- Diagnostic partagé : collecter les enjeux perçus par chaque partenaire.

- Préparer les délibérations du Conseil et les outils du débat public.

- Rapports d'étape intermédiaires : FICHES 2

2. Mettre en place les modalités de la concertation

- Informer et réunir l'ensemble des représentants de la Communauté de vie : Maire, élus, tissu associatif et économique local, etc.

- Préparer et diffuser les documents d'information du débat public.

- Débat et analyses concertées des enjeux de la Commune.

- Rapport d'étape : Lecture croisée des enjeux FICHES 2

Phase d'élaboration et d'analyse

La composition du Comité de réflexion doit pouvoir évoluer, selon les enjeux émergents : Conseil Général, Agence d'urbanisme, DDE, VNF, ABF, Historiens, Communauté de Communes, etc.

Conditions d'un développement urbain durable :

- vocation et scénarios d'extensions urbaines

- identité urbaine et paysagère, contenus

- pour qui : évolution démographique;

- usages actuels ou projetés; mode de vie

Identifier les opportunités de projets :

- rôle urbain et vocation des projets : Place de la Gare, les "Portes", la Grand Place, les axes principaux.

- à quel public les destiner (habitants, tourisme...);

- usages actuels/projetés (horaires, fonctionnement, etc.);

III - Etablir les FONDEMENTS POLITIQUES

1. Dégager les orientations d'une décision raisonnée

- Valider en Conseil les orientations issues du Diagnostic Partagé.

- Clarifier le Positionnement politique du Conseil.

- Rapport d'étape intermédiaires : FICHES 3

2. Fondements politiques et concertation publique

- Préparer les outils communs du débat public.

- Diffuser le résultats des travaux et les outils communs du débats.

- Animation du débat publique, sur les projets de la Commune

- Rapport d'étape : Les Actes du positionnement politique FICHES 3

Phase de concertation et de décisions

Identifier les besoins, en matière d'espace public :

- à quel public les destiner, à quel moment de la journée;

- usages actuels ou projetés;

- ...

Identifier les besoins, en matière d'équipements :

- à quel public les destiner, (effectifs, usagers);

- usages actuels ou projetés;

- ...

Identifier les maîtrises d'ouvrage et d'usage :

- construction, entretien, usages;

"Cahiers des charges aménagement"

IV - Préparer les ACTIONS

1. Organiser un Agenda Local d'actions - Comité de pilotage

- Identifier les responsables ou structures associées, pour piloter les projets : Elus, tissu associatif/économique local, bureaux d'étude, etc.

2. Etablir les Fiches actions - Enquête publique

- Nommer un comité de pilotage, responsable de chaque action,

- Rapport d'étape : Les Chartes d'action FICHES 4

Phase opérationnelle et de programmation

Définir les "gouvernances locales":

- maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'usage,

- partenaires, conseils, financiers, comité de suivi,

- planning prévisionnels (financement, études, etc).

"Cahiers des charges équipements"

V - Organiser un outil d'OBSERVATION

Déterminer les objectifs, l'organisme ou les personnalités compétentes, en charge de suivre l'évolution des projets, des besoins, des usages.

1. Objectifs - Moyens - Comité de suivi - Mode de diffusion

2. Etablir les Fiches et critères d'observation

- Rapport d'étape : Les Cahiers d'observation FICHES 5

Phase d'évaluation

Mise en place d'un Observatoire :

- Maintenir un suivi des opérations

- Rendre compte de l'évolution sur le terrain

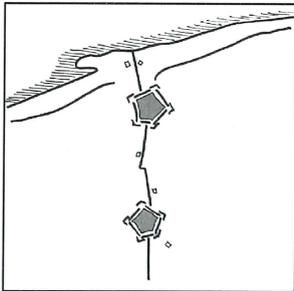
L'Atelier Cultures urbaines, travaille sur le réseau des villes fortes, dans le territoire culturel du Bas-Pays. Chaque place forte s'organise avec son site et organise son territoire. Une grille méthodologique existe pour aborder le diagnostic et l'analyse des liens complexe avec le territoire, le site, d'une structure urbaine particulière. L'analyse de différentes place forte souligne l'influence du rôle militaire et stratégique de la ville bastionnée, sur la structure urbaine.

Les villes fortes : Principes fondamentaux

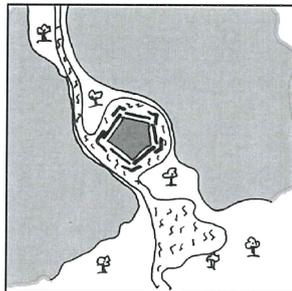
Niveaux de perception : Territoire et Site

LA VILLE FORTE DANS SON TERRITOIRE

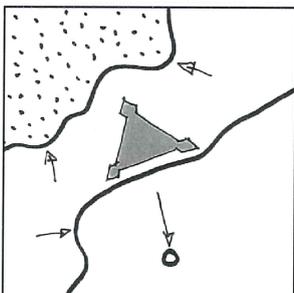
1. Valoriser les éléments de défense



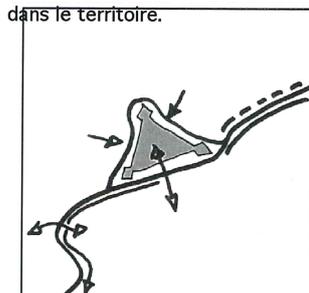
2. Maintenir ou créer des corridors biologiques entre la ville



1. Valoriser les éléments du site

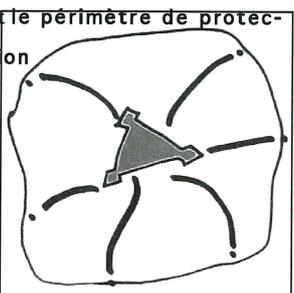


2. Redonner du sens et une accessibilité au réseau hydrographique



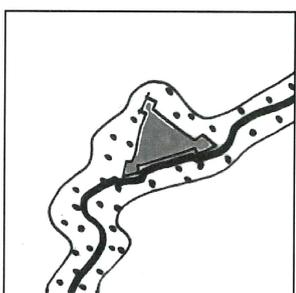
dans le territoire.

3. Mettre en évidence les éléments de fortification et de défense



et le périmètre de protection

4. Préserver les éléments issus du système de défense et la faune



5. Donner de la lisibilité aux aménagements successifs

en lien aux différentes époques (avant, en lien ou ultérieurs à la



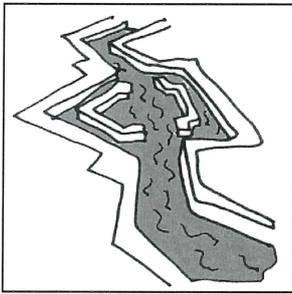
LA VILLE FORTE DANS SON SITE

L'enceinte, existante ou détruite, implique un développement urbain particulier aux contacts des zones "militaires", que sont les portes, les anciens fossés, les casernements, poudrières, places d'armes, etc. L'impact sur l'organisation civile réside dans l'emplacement des lieux de pouvoirs, d'administrations, de commerces, d'échanges. La dualité des pouvoirs non religieux influence fortement l'implantation et l'évolution des sites urbains fortifiés. La connaissance de leur spécificité donne des clés de lecture de la ville d'aujourd'hui, essentielle pour porter les projets de développement ou d'aménagement cohérents.

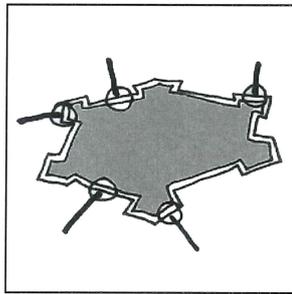
Les villes fortes : Principes fondamentaux

Niveaux de perception : Structure et Eléments urbains

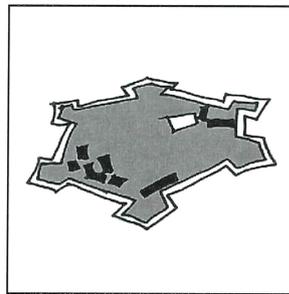
1. Valoriser les éléments de fortification et leur lisibilité



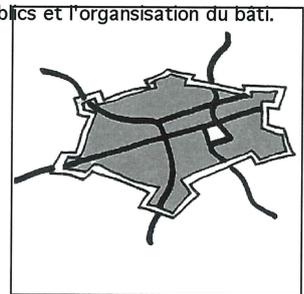
2. Rendre lisible les franchissements intra / extramuros



3. Valoriser les lieux et les bâtiments majeurs et structurants de ce système militaire.

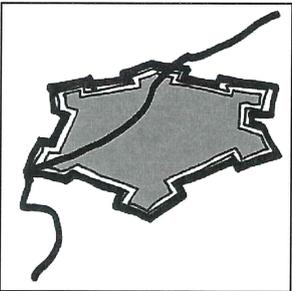


4. Renforcer la lisibilité de la structure urbaine de la ville forte dans les aménagements publics et l'organisation du bâti.

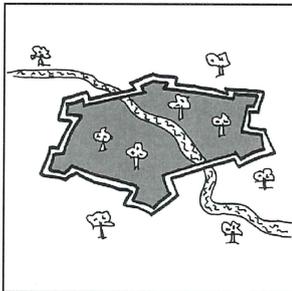


LA VILLE FORTE ET SA STRUCTURE URBAINE

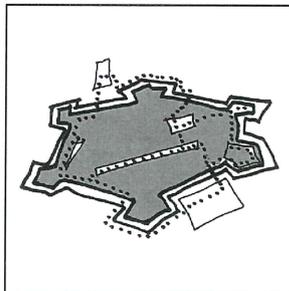
5. Redonner une proximité à l'eau au contact des éléments défensifs.



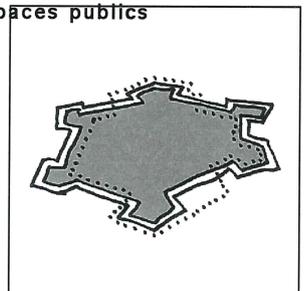
6. Développer la nature en ville



7. Assurer la continuité d'une promenade le long des fortifications



8. Assurer la continuité entre la promenade des remparts et le réseau des espaces publics



LA VILLE FORTE ET SES ELEMENTS

1. Valoriser les édifices issus de la ville forte par des mesures de préservation ou de restauration et éventuellement des éclairages spécifiques.



2. Rendre lisible le fonctionnement de l'eau dans la ville : du toit à la citerne communale



3. Comprendre les rythmes, les registres architecturaux, ... de la ville forte et en tirer parti dans les nouveaux projets de construction.



4. Faciliter l'utilisation des ouvrages militaires par la faune cavernicole.

